

LUC BOLTANSKI
LAURENT THÉVENOT

DE LA JUSTIFICATION

Les économies de la grandeur

nrf essais

GALLIMARD

*Pour Joëlle Affichard
et Elisabeth Claverie*

AVANT-PROPOS

COMMENT NOUS AVONS ÉCRIT CE LIVRE

Les lecteurs de cet ouvrage pourront ressentir une certaine gêne à ne pas rencontrer dans les pages qui suivent les êtres qui leur sont familiers. Point de groupes, de classes sociales, d'ouvriers, de cadres, de jeunes, de femmes, d'électeurs, etc., auxquels nous ont habitués aussi bien les sciences sociales que les nombreuses données chiffrées qui circulent aujourd'hui sur la société. Point encore de ces personnes sans qualités que l'économie nomme des individus et qui servent de support à des connaissances et à des préférences. Point non plus de ces personnages grandeur nature que les formes les plus littéraires de la sociologie, de l'histoire ou de l'anthropologie transportent dans l'espace du savoir scientifique, au travers de témoignages souvent très semblables à ceux que recueillent les journalistes ou que mettent en scène les romanciers. Pauvre en groupes, en individus ou en personnages, cet ouvrage regorge en revanche d'une multitude d'êtres qui, tantôt êtres humains tantôt choses, n'apparaissent jamais sans que soit qualifié en même temps l'état dans lequel ils interviennent. C'est la relation entre ces états-personnes et ces états-choses, constitutive de ce que nous appellerons plus loin une *situation*, qui fait l'objet de ce livre.

Mais nous n'avons pas pour autant oublié les êtres auxquels les sciences sociales nous avaient habitués. C'est en nous interrogeant sur les problèmes que posait leur confrontation dans un même cadre discursif, et jusque dans les mêmes énoncés, que nous avons été amenés à mettre au centre de nos recherches les questions que soulève l'acte même de qualifier, non seulement des choses, mais aussi ces êtres particulièrement résistants à la qualification que sont les personnes. Centrer nos investigations

sur les opérations de qualification présentait un intérêt majeur parce que cette position nous permettait de faire le va-et-vient entre des interrogations qui relèvent habituellement de l'épistémologie, et des questions propres à la sociologie ou à l'anthropologie. En effet, les opérations de qualification peuvent être saisies en tant qu'actes élémentaires de l'activité scientifique, qui suppose une mise en équivalence des objets sur lesquels va porter l'explication. Mais elles constituent aussi les opérations cognitives fondamentales des activités sociales dont la coordination réclame un travail continu de rapprochement, de désignation commune, d'identification.

*La généralisation des observations de terrain
et la construction de l'équivalence statistique*

Notre façon de travailler nous avait rendus attentifs aux différentes façons, scientifiques ou ordinaires, de qualifier, mais aussi aux problèmes que pose leur mise en relation. En effet, nos identités professionnelles, d'économiste et de statisticien pour l'un, de sociologue pour l'autre, nous amenaient sans cesse à manipuler ces êtres collectifs de grande taille auxquels il est nécessaire de faire appel pour embrasser, de façon quasi cartographique, ce qu'il est d'usage d'appeler, depuis la première moitié du xix^e siècle, la société. Mais en tant que producteur ou utilisateur de nomenclatures statistiques et, d'autre part, en tant que sociologue de terrain mettant en œuvre des méthodes d'observation inspirées de l'ethnologie, nous ne pouvions être complètement aveugles à la tension entre les exigences de la qualification qui précède tout classement et les résistances de la matière à classer qui était composée, quel que fût le traitement auquel on la soumettait, d'énoncés recueillis auprès de personnes. Or, dans nombre de cas, ces personnes opposaient à l'entreprise taxinomique des qualifications imprévues et par là inclassables, ou même s'élevaient, lorsque l'occasion leur en était offerte, contre la prétention des experts ou des chercheurs à vouloir les qualifier de façon à les rapprocher d'autres personnes dans la promiscuité d'une même catégorie.

Le problème de la relation du genre et du cas dans les descriptions des sciences sociales nous apparaissait en toute lumière et de façon particulièrement difficile à justifier en termes d'exi-

gences épistémologiques lorsque, pour rendre plus vivant un énoncé formé de macro-entités, comme par exemple des classes sociales, on le fait suivre d'un extrait d'entretien, en traitant leur relation problématique sur le mode de l'illustration exemplaire ou de l'exemple typique. Cette tension est déjà présente, bien que de façon plus discrète, dès l'instant où l'on intègre dans un même discours, comme le fait souvent la statistique descriptive, des données chiffrées issues de matrices formées par le croisement de catégories avec des considérations sur les comportements des gens, en réduisant la question posée par l'intrication de ces deux langages de description au sein d'un même commentaire à un problème de rhétorique, d'écriture ou de style. On pourrait faire enfin les mêmes remarques pour ce qui est de la procédure, inhérente à de nombreuses formes d'analyse de contenu, consistant à attribuer l'expression d'une personne à une catégorie, en arguant de sa nature typique, pour s'autoriser à la constituer en fait de langage, susceptible d'une analyse scientifique, sans même parler du sentiment de gêne que suscite souvent la simple confrontation de l'enquêteur, le formulaire à la main, en face à face avec la personne interrogée chez elle, au milieu de ses objets familiers, et dont la présence, aussi bien que les propos, risquent à chaque instant de faire apparaître comme déconcertante, comme vaine, voire comme abusive l'opération visant à saisir la vérité de la situation dans la grille standardisée du questionnaire.

Une interprétation naïve de cette tension consiste à penser qu'elle est suscitée par un écart trop grand entre une réalité et des catégories jugées soit inadéquates soit trop générales pour en épouser les linéaments. On retrouve là les critiques habituelles opposées à la statistique et, plus généralement, à l'ensemble des approches globalisantes. De fait, notre première démarche a consisté à rentrer, plus que ne le font habituellement les chercheurs, dans les opérations de rapprochements entre les cas bruts et les catégories constituées. Ces opérations primaires de la recherche, qui précèdent toute visée d'explication ou même de traitement de la matière recueillie, sont à la fois les plus fondamentales et les moins problématisées ou explorées.

Notre attention, stimulée par l'éclairage que les recherches anthropologiques de Pierre Bourdieu jetaient sur le rapport entre les opérations classificatoires et les interventions pratiques (Bourdieu, 1972), s'est portée d'abord sur les opérations de codi-

fication et, plus généralement, de mise en forme, réalisées par les statisticiens, les sociologues ou encore les juristes. Nous avons accordé une importance particulière aux connexions opérées avec d'autres formes de qualifications tenues pour acquises qui contribuent à consolider et à stabiliser les catégories que l'on cherche à construire ou à mettre en œuvre.

Nous avons procédé de deux façons différentes, menées parallèlement. Nous avons, d'une part, entrepris de faire, en prolongeant le travail d'Alain Desrosières sur les catégories socio-professionnelles (Desrosières, 1977), l'histoire de la construction d'une catégorie, celle des cadres, en montrant comment elle avait été établie en prenant appui sur des rapprochements antérieurs déjà stabilisés (comme les conventions collectives) (Boltanski, 1982). Pour cela, il fallait reconstituer le travail préalablement accompli par les porte-parole politiques ou syndicaux pour définir le contenu et les limites de la catégorie. Avant de désigner un groupe allant de soi et, pourrait-on dire, officiel, la catégorie apparaissait encore comme problématique et avait dû être construite à la façon d'une cause, c'est-à-dire avec l'intention affirmée de réparer une injustice en faisant reconnaître l'existence d'un groupe jusque-là passé sous silence. Mais l'étude de ceux qui, aujourd'hui, s'affirment comme cadres, montrait aussi que les acteurs eux-mêmes, quand ils sont interrogés sur leur identité professionnelle, sont amenés à réactiver cette représentation et, par conséquent, à faire œuvre à leur tour de représentants. D'autre part, le traitement statistique qui opère en principe par un croisement de variables ne suffit pas à éloigner totalement la présence des personnes. Leur évocation refait surface dans les cas difficiles où les consignes d'utilisation des variables ne suffisent pas. L'agent chargé du traitement est alors amené, pour décider d'une affectation à une catégorie, à se figurer la personne qui a rempli le questionnaire en la rapprochant de gens qu'il connaît.

Identification ordinaire et qualification scientifique

L'autre ensemble de recherches a consisté à observer et à analyser des catégories aux frontières indécises, comme les jeunes (Thévenot, 1979), et les procédures effectuées par les personnels, souvent subalternes, qui sont chargés, dans les grands orga-

nismes statistiques, du travail de codification, habituellement traité comme un travail de routine ne posant pas de problèmes particuliers (Thévenot, 1983). On s'intéressa particulièrement aux moments, qui interrompent le cours normal de la chaîne statistique, où les codeurs ont l'impression que les consignes distribuées ne suffisent plus à soutenir leur travail. Ces moments de doute apparaissent particulièrement lorsqu'ils doivent affecter à l'une ou l'autre des catégories de la nomenclature des cas qui leur paraissent incertains et éveillent leurs soupçons. Lorsque la codification porte sur la profession, le doute peut être résorbé et l'affectation accomplie en allant chercher, dans le questionnaire, d'autres propriétés, comme le niveau d'étude ou le revenu. Mais ce rapprochement conduit souvent à mettre en cause l'intitulé ou la qualification professionnelle proposés par la personne interrogée. Diminuée, elle se trouve affectée à une catégorie de rang inférieur à celle vers laquelle ses déclarations semblaient d'abord l'orienter. La rectification de la déclaration que l'on pouvait alors observer ou, pour employer un terme à résonance statistique, ce redressement, que l'opérateur – codeur ou chercheur – menait avec fermeté et, parfois, avec une sorte de réprobation quasi morale, à la façon dont il se serait engagé dans une dispute imaginaire avec l'individu qui faisait l'objet de son classement, conduisait donc à déplacer la personne sur un ordre, en la traitant comme si elle avait usurpé un état qui n'était pas justifié, bref à en diminuer la grandeur.

L'un des enseignements principaux de ces recherches fut de mettre en lumière la similarité entre la façon dont une personne, pour rendre compréhensible sa conduite, s'identifie en se rapprochant d'autres personnes sous un rapport qui lui semble pertinent et la façon dont le chercheur place dans la même catégorie des êtres disparates pour pouvoir expliquer leurs conduites par une même loi. Ce constat conduisait à porter la même attention à la qualification donnée par les personnes interrogées et aux qualifications catégorielles des faiseurs d'enquêtes. Par voie de conséquence, on était conduit à substituer à une opposition entre la généralité de la catégorie et la singularité d'un cas personnel, un conflit entre différentes façons de qualifier les gens.

On devait par là renoncer à une façon économique d'apaiser ce conflit – qui n'est pas sans rappeler une façon ordinaire de critiquer dans les disputes – et qui consiste à réduire la qualification proposée par les acteurs au profit de celle affectée lors du

dépouillement de l'enquête. En effet, bien qu'intervenant en principe sous contrainte de neutralité, le chercheur ou le statisticien ne pouvaient parvenir à qualifier sans juger, comme le montraient les opérations d'affectation à une catégorie des cas marginaux ou douteux évoqués plus haut.

Du rapprochement au jugement

Les observations portant sur les opérations de codage et l'étude historique de la formation des catégories socioprofessionnelles furent prolongées par des recherches expérimentales visant à approfondir l'analyse des opérations cognitives de rapprochement engageant la profession ou le milieu social, telles qu'elles sont réalisées par des non-spécialistes (Boltanski, Thévenot, 1983). Ces recherches confirmaient d'abord la relation entre classement et jugement. Cette relation apparaissait nettement dans l'un des exercices proposés à des groupes d'une douzaine de personnes, qui consistait à négocier une nomenclature unique à partir de rapprochements différents accomplis par chacun des participants séparément lors de la phase précédente. Au cours de cet exercice, présenté comme un jeu, les participants critiquaient les propositions des autres joueurs non seulement en termes de cohérence logique mais surtout en termes de justice, considérant par exemple que c'était faire un tort à une ouvrière d'usine de la rapprocher indûment d'une femme de ménage, quand bien même elles auraient eu le même niveau de formation ou le même revenu. Dans un autre exercice, les participants étaient mis en concurrence pour identifier le milieu d'une personne inconnue (mais réelle) en jouant sur des indices très divers, dont l'accès était affecté d'un coût. Ces indices, dévoilés de façon progressive, étaient fournis à chacun des membres séparément et à l'insu des autres joueurs. Or cet exercice, mené avec ardeur puisqu'il comportait un gagnant (la meilleure identification au moindre coût), montrait que les variations dans la qualification s'accompagnaient de jugements explicitement exprimés sous la forme de réflexions telles que « je vais le remonter un peu » ou encore, par exemple, après avoir pris connaissance des lectures favorites de la personne cachée, « celle-là je l'avais mal jugée ». Le lien entre une activité cognitive et une évaluation apparaissait clairement dans l'excitation manifestée au cours du jugement.

Mais cet exercice apportait aussi un autre enseignement. En effet, il proposait délibérément aux joueurs des informations de divers types. Certaines relevaient d'une forme critérielle qui est celle des variables les plus publiques (en quelque sorte reconnues d'intérêt national) inscrites dans l'état civil, la comptabilité nationale, les conventions collectives, telles que l'âge, le niveau d'étude ou la taille de l'entreprise. D'autres renvoyaient à une approche plus familière de la personne par l'intermédiaire de ses goûts ou de ses conduites privées. Cet exercice enfermait donc en lui-même la tension entre le genre et le cas qui était l'un des objets de notre investigation. Cette tension n'était pas clarifiée par la consigne donnée aux joueurs, trouver la profession ou le milieu de la personne cachée et qui était interprétée tantôt en termes d'approximation statistique (« il y a 80 % de chances que ce soit un cadre »), tantôt comme une enquête devant conduire à démasquer l'identité de la personne voilée par le questionnaire. Cet exercice permettait par là de faire ressortir une pluralité de rapports sous lesquels pouvaient être opérés des rapprochements et des jugements incompatibles. On voyait apparaître ainsi des joueurs qui ressemblaient à des statisticiens ou à des chercheurs munis de lois sociales qui cherchaient à déterminer une catégorie par des spécifications successives reposant sur le croisement de variables. Ils construisaient ainsi des preuves ayant la forme de corrélations et relevant par là de la nature de la preuve statistique. A l'inverse, d'autres joueurs se glissaient dans les intrigues d'une enquête visant à débusquer la personnalité en utilisant pour cela, comme dans le paradigme de l'indice selon Carlo Ginsburg (1980), les signes les plus indirects tels que les goûts littéraires, les sports favoris ou la marque et l'âge de la voiture possédée.

Comme le suggère ce dernier exemple, les opérations de rapprochement menées par les joueurs semblaient très liées aux dispositifs d'objets dans lesquels on les jetait par les questions dont on leur proposait les réponses. Un nombre limité d'objets apparus à mesure que l'information était dispensée suffisait, s'ils étaient organisés selon des dispositifs cohérents, à faire surgir des formes assez prégnantes pour entraîner la réinterprétation ou le rejet des informations nouvelles et, par là, pour stabiliser le jugement, à un stade souvent précoce de l'exercice.

Enfin, les recherches sur l'identification ont mis également en lumière un effet inattendu de l'exercice de cette tâche. Un senti-

ment de gêne accompagnait souvent la réussite, lorsque l'un des membres était parvenu à « saisir » – comme disaient les participants – l'individu caché, au double sens d'un dévoilement et d'une traque. Gêne à circonscrire un être, dans son intégralité, lorsqu'on leur rappelait que, derrière cet exercice, il y avait une vraie personne, ce qui ne permettait plus de le considérer seulement comme un jeu. Les joueurs les plus habiles à manier des indices indirects – que l'on pourrait dire privés ou même singuliers – et qui obtenaient, en règle générale, la réussite la meilleure, se montraient aussi les plus souvent gênés et même honteux par le fait qu'ils devaient s'expliquer publiquement, en face d'autres joueurs qui s'étaient appuyés sur des qualités légitimes. Ce trouble ne les aurait pas gagnés si leurs inférences avaient pris place dans une conversation privée où rien n'interdit de soumettre les autres à un calcul des indices, par exemple pour s'assurer de leurs intentions. Bref, c'est parce que le dispositif comportait des questionnaires statistiques, la référence à des propriétés officielles, des débats publics appelant une justification en toute généralité des rapprochements opérés, que paraissait inacceptable l'appréciation, au demeurant très ordinaire, d'une personnalité.

Le caractère problématique de la mise en relation de traits personnels et de catégories de classement, mis en lumière par ce travail, nous a conduits à une exploration plus systématique des classements socioprofessionnels (Desrosières, Thévenot, 1988). Mais l'analyse de la façon dont la singularité est absorbée dans des formes générales ne se réduit pas aux questions statistiques ni même aux problèmes de classement. Nous avons prolongé l'étude des contraintes qui pèsent sur le traitement de la singularité par deux recherches en apparence très éloignées, puisque l'une portait sur les conditions de validité des plaintes pour injustice, et l'autre sur les formes d'ajustement entre ressources disparates dans les entreprises.

La construction de la preuve et la tension du général et du particulier

La mise en évidence des contraintes de cohérence dans la généralisation d'une situation, démontrant la nécessité d'effacer les attaches singulières pour se conduire de manière acceptable,

s'est appuyée sur une analyse de la façon dont de simples quidams cherchent à faire admettre que leurs déboires personnels sont, en fait, des injustices engageant le collectif dans sa totalité, et qu'une réparation exige une reconnaissance publique du tort qui leur a été fait (Boltanski, 1984). L'un des résultats principaux de cette recherche fut de montrer que les appels à la justice jugés inacceptables et même, dans certains cas, délirants, étaient caractérisés par une construction déficiente de la généralité du grief. Ce défaut apparaissait particulièrement en l'absence de prise en charge par une institution à même de dé-singulariser le malheur de la victime pour le transformer en cas exemplaire d'une cause collective. Les documents constitués de lettres, ou plutôt de volumineux dossiers envoyés aux journaux mais non publiés, étaient rejetés par un panel de juges composé de personnes ordinaires en raison du caractère extrêmement disparate des objets engagés à titre de preuve. Certains étaient de l'ordre du familial (comme une épouse infidèle), voire du singulier (comme un sentiment d'angoisse), tandis que d'autres relevaient de la généralité la plus grande comme, par exemple, les malversations d'un grand syndicat, le moral de la Nation, voire l'équilibre international.

En analysant le travail de généralisation sur la forme des éléments de preuve et sur la cohérence de leur association, nécessaire pour les faire valoir de façon acceptable dans le cours d'un litige, on peut accéder à l'idée de justice par des voies inhabituelles. L'approche ne s'effectue pas par l'intermédiaire d'une règle transcendantale, comme c'est traditionnellement le cas, mais en suivant les contraintes d'ordre pragmatique qui portent sur la pertinence d'un dispositif ou, si l'on veut, sa justesse. Cette orientation était confirmée par des recherches portant sur des dispositifs techniques dans lesquels les objets occupent une place importante, tels qu'on peut les observer dans des entreprises. Il apparaissait ainsi que la nécessité de recourir à des formes générales ne s'impose pas seulement pour lier des êtres humains dans des groupes ou dans des causes. Il en va tout autant, bien que de façon encore plus inaperçue, pour faire tenir le monde de l'industrie dont les objets techniques doivent, pour fonctionner de façon satisfaisante et pour s'ajuster correctement les uns aux autres, prendre appui sur des ressources préalablement établies sous une forme propre à faire le lien du local au global.

Aborder la question de l'efficacité à partir d'exigences d'ajus-

tement a conduit à étudier les investissements qui dotent les objets d'une forme de généralité. Ces investissements de forme leur confèrent des capacités et assurent donc la prévisibilité de leur comportement (Thévenot, 1986; Eymard-Duvernay, 1986). Ils leur permettent de se déployer dans l'espace et dans le temps en justifiant de rapprocher leurs fonctionnements d'une situation à l'autre. La nécessité d'investissements de forme se voit particulièrement bien à l'aube de la grande entreprise, lorsqu'il faut stabiliser dans le temps et étendre dans l'espace les organisations productives, en prenant appui sur des outils tels que mesures, horaires, normes, règlements, etc. Coûteux, ils contribuent en retour à l'économie d'interrogations permanentes sur les capacités des choses et sur leur compatibilité incertaine.

La tension entre diverses formes de généralité

Ces différentes recherches permettaient de saisir, dans un même questionnement sur les opérations de qualification et de généralisation, aussi bien des affaires constituant des causes pour réclamer justice que des investissements assurant l'ajustement de ressources diverses sous une forme commune. Cette démarche, reposant sur la mise en parallèle des exigences de justice entre les hommes et des contraintes d'ajustement entre les choses, nous donnait le moyen de traiter des objets apparemment très différents avec les mêmes outils conceptuels. Elle a conduit, dans un deuxième temps, à explorer la possibilité d'une pluralité de formes d'investissement et, par là, des formes de généralité dont relèvent ces objets.

L'attention portée, dans l'étude du fonctionnement d'organisations et d'entreprises, à des ressources et à des dispositifs fondés sur des relations personnalisées, sur une proximité entre les gens et entre les choses, et sur le gage que constituent pour des liens durables des attaches spécifiques, a conduit à envisager d'une façon nouvelle des traits qui ont été appréhendés le plus souvent de manière négative, comme des archaïsmes, des freins à l'extension du marché ou au développement du progrès technique. Elle amenait à reconnaître la place occupée par une autre forme de généralité, que nous avons nommée « domestique » en la distinguant d'une forme « industrielle » caractérisée par la standardisation, la stabilité temporelle dans l'avenir et l'anony-

mat des êtres fonctionnels. Elle ne se traduit pas en efficacité technique mais s'exprime en termes de confiance, et repose sur des traditions et des précédents qui font foi. Les ressources domestiques sont mises en œuvre dans un mode de gestion du personnel qui valorise l'expérience spécifique acquise par l'ancienneté dans la maison, et qui s'éloigne en cela d'un ordre marchand dans lequel les êtres doivent être mobiles, sans attaches et sans passé, amenant les économistes à parler de marché *interne* pour désigner ces procédures de gestion. Mais l'intérêt d'une analyse systématique d'une forme de généralité était d'appréhender dans un même cadre des éléments divers du fonctionnement d'une organisation, et de montrer qu'une même économie des formes domestiques permet de comprendre des règles de gestion de la main-d'œuvre, des types de relations avec des fournisseurs ou des clients fidélisés, des savoir-faire, des équipements spécifiques et des modes d'apprentissage (Thévenot, 1989a). La référence à une forme de généralité conduisait, d'autre part, à mettre en relation une façon de traiter les personnes en général et une façon de traiter des choses en général. En mettant en relief la congruence entre la qualification des gens et celle des objets, cette approche permettait de relier des questions qui sont souvent abordées dans des perspectives et des disciplines différentes, respectivement spécialisées dans l'étude des relations sociales ou des contrats, d'une part, et des contraintes technologiques ou de la qualité des produits (Eymard-Duvernay, 1989a), d'autre part.

Mais cette ouverture sur des formes de généralité alternatives a fait également ressortir les tensions critiques qui résultent de la confrontation entre plusieurs façons de former des équivalences entre les êtres, et donc de généraliser. La critique des archaïsmes de la tradition ne constituant que l'une des expressions courantes de ces tensions, il était nécessaire de traiter symétriquement chacune des formes de généralité si l'on voulait rendre compte de l'ensemble des tensions critiques, chacune de ces formes servant d'appui à une réduction critique d'une autre. Cette approche symétrique s'impose particulièrement dans l'analyse d'organisations que l'on peut dire complexes en ce que leur fonctionnement obéit à des impératifs qui renvoient à des formes de généralité différentes, leur confrontation occasionnant des tensions et suscitant des compromis plus ou moins précaires. Cette analyse conduisait notamment à mettre en lumière les tensions internes

LUC BOLTANSKI
LAURENT THÉVENOT
DE LA JUSTIFICATION
Les économies de la grandeur

Voici un ouvrage qui surprendra. Car on n'y retrouvera pas les êtres qui nous sont familiers : ici, point de groupes, de classes sociales, d'ouvriers, de cadres, de jeunes, de femmes, d'électeurs auxquels nous ont habitués les sciences sociales ; point de ces personnes sans qualités que philosophie politique et économie nomment individus ; point, non plus, de ces personnages grandeur nature que nous dépeignent histoire et anthropologie.

Non, ici, c'est de vous, de nous tous qu'il est question, dès lors que, vivant en société, nous vivons en situation, c'est-à-dire dans des rapports aux autres et aux choses. À chaque instant, nous cherchons à rendre compréhensibles nos conduites, afin d'assurer — à quelque niveau que ce soit : le groupe, l'entreprise, la collectivité — la coexistence avec autrui par l'accord. Tels sont le rôle et la nature de la *justification*.

La sociologie traditionnelle, quelle qu'en soit l'école, prétend que les personnes rationalisent leurs conduites au nom de motifs apparents et fallacieux alors qu'elles sont, en réalité, déterminées par des forces cachées et objectives qu'il revient, bien évidemment, au sociologue de dévoiler... En rupture de ban avec la perspective cavalière que la philosophie politique et la sociologie ont longtemps adoptée face à l'ordre social, Luc Boltanski et Laurent Thévenot ont pris le parti de traiter sérieusement les personnes et leurs prétentions à la justice. Ils ont voulu comprendre quels sont les principes, les équivalences, les valeurs de référence — ce qu'ils appellent les *grandeurs* — auxquels les acteurs en appellent lorsqu'ils veulent manifester leur désaccord sans recourir à la violence. S'éloignant en cela des théories de la justice, les auteurs montrent comment les personnes prennent appui sur des objets communs, présents dans la situation, pour asseoir leurs justifications.

Il en résulte un ouvrage original qui construit un cadre permettant d'analyser la relation entre accord et discorde, et qui nourrit ses réflexions de l'analyse serrée de la littérature de management comme de lettres de dénonciation adressées aux grands quotidiens ou de classiques de la philosophie politique. Il en résulte un ouvrage ambitieux qui ouvre la voie à une approche qui ne réduise plus les acteurs à des agents dominés par des forces extérieures, mais qui les étudie en situation de maîtrise de leur conduite et de leur coexistence dans le monde de tous les jours.

Luc Boltanski, sociologue, et Laurent Thévenot, économiste, sont tous deux enseignants à l'École des hautes études en sciences sociales.

